

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3540>



Retraites : Rien n'est joué ! Imposons nos revendications !

Toutes et tous en grève et manifestations le mardi 7 septembre

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Actions -



Publication date: dimanche 5 septembre 2010

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Appel départemental de l'intersyndicale CFDT, CFTC, UNSA, FSU, Solidaires, CGT, CFE-CGC [1]



Au moment où le projet de réforme des retraites va être examiné par le parlement, les organisations syndicales rappellent leur ferme opposition à celui-ci et considèrent que l'ouverture de véritables négociations est un préalable à toutes réformes des Retraites.

En effet, l'actuel projet de réforme, loin de répondre à l'enjeu de société qu'est celui de l'avenir des retraites, est brutal et porteur de recul social pour la quasi-totalité des salariés du privé, du public et des régimes spéciaux. Principalement :

- Le report brutal de 60 à 62 et de 65 à 67 ans des âges légaux pénaliserait fortement les salariés et notamment ceux ayant commencé à travailler jeunes, celles et ceux ayant des carrières incomplètes et chaotiques en particulier les femmes qui sont aujourd'hui 28% à travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite à taux plein.
- La situation financière actuelle de notre système de retraite est pour l'essentiel due à la crise, pourtant 85% des efforts seraient demandés aux salariés. Les entreprises, les hauts revenus, les revenus du capital sont cinq fois moins mis à contribution que les salariés.
- Les fonctionnaires se verraient imposer une augmentation drastique de leur cotisation conduisant à une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat.
- La réforme proposée ne répond ni aux questions de l'emploi, en particulier des jeunes et des seniors, ni à la résorption des inégalités Femmes-Hommes, ni à la reconnaissance de la pénibilité...Elle renvoie aux futures générations l'incertitude de la pérennité des régimes de retraites solidaires par répartition.
- La suppression programmée du départ anticipé pour les femmes fonctionnaires mères de 3 enfants.
- L'argument démographique avancé pour justifier ce plan ne tient pas. Le gouvernement reconnaissant lui-même que cette réforme a pour but de répondre avant tout aux pressions des marchés nationaux et internationaux.



Fédération Syndicale Unitaire

Les fortes mobilisations notamment le 24 juin dernier, les multiples initiatives qui ont ponctué l'été, montrent la détermination des salariés soutenu par les organisations syndicales à faire entendre leurs revendications et leurs propositions concernant le projet de réforme des retraites.

Les organisations syndicales considèrent que rien n'est joué.

Elles appellent tous les salariés du privé et du public, les demandeurs d'emploi, les jeunes et les retraités à poursuivre la construction d'une mobilisation de grande ampleur et à faire du 7 septembre prochain une journée massive de grèves et de manifestations, jour de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi.

TOUS ENSEMBLE NOUS POUVONS GAGNER !

Le gouvernement et les parlementaires doivent entendre la mobilisation des salariés et répondre à leurs revendications pour d'autres choix en matière de retraites, d'emploi et de pouvoir d'achat. Notamment sur :

- le maintien de l'âge légal à 60 ans avec une retraite à taux plein, la reconnaissance de la pénibilité,
- la durée de cotisation, notamment avec la prise en compte des années d'études, du chômage non indemnisé... dans le calcul des trimestres, la contribution financière des entreprises, des hauts revenus, des revenus du capital,
- une politique volontariste pour l'emploi, dans le privé et dans le public, notamment en direction des jeunes et des seniors.

Les organisations syndicales se réuniront dès le 8 septembre pour analyser la situation et décider des suites unitaires à donner rapidement à la mobilisation.



LE MARDI 7 SEPTEMBRE EN SAONE-ET-LOIRE

De nombreuses entreprises, du public et du privé seront en grève le 7 septembre. Pour cela des préavis de grève ont été déposés dans la Fonction Publique, et entreprises publiques et privés. Une multitude d'initiatives aura lieu dans toutes les grandes villes du département, avec des rassemblements et manifestations unitaires.

PRINCIPAUX LIEUX DE RASSEMBLEMENT :
CHALON : 1. départ Maison des Syndicats 15 h : 1. départ de la Gare 15 h. AG à 13 h 30
Maison des syndicats.

MACON : Place Genève 15 h. AG à 13 h 30

salle Gambetta (avenue Gambetta).

Le CREUSOT : L'Alto 15 h.

MONTCEAU : Place de la Mairie 17 h ; AG à 10 h, salle du centre nautique.

DIGOIN : Place de la Grève 15 h

Syndicat **n**ational des **e**nseignements de **S**econd degré



Fédération Syndicale Unitaire

PS:

Secrétaires et correspondants des sections d'établissement, pensez à nous informer du taux de grévistes dans votre établissement : utilisez pour ce faire le relevé de grève téléchargeable ci-dessous ; merci !

A lire aussi : [Retraites, les raisons de l'action : analyses et argumentaires sur le site national du SNES](#)

[1] FO appelle à la grève le 7 septembre sur ses propres revendications